Image not found or type unknown

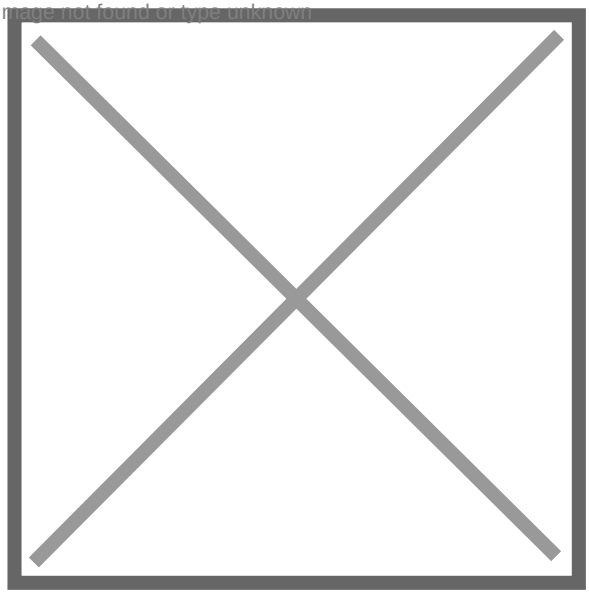

Naturalisation étant au chômage

Par **Etranger31**, le **13/09/2010** à **16:58**

Bonjour,

J'ai passé mon entretien d'instruction à la préfecture de police en vue de me naturaliser Français.
Je suis en France depuis 2005, j'ai obtenu un Master 2 / j'ai fait un stage de 17 mois dans une grande entreprise par la suite j'ai décroché un CDI en tant que cadre depuis Janvier 2008.
Sauf qu'on Juin dernier, j'ai été impacté par un plan de licenciement (crise éco) où j'ai touché un chèque intéressant avec des indémnités de chômage de plus de 24 mois.

Question : Est ce que ma demande de naturalisation sera refusée car le jour de mon entretien j'étais chômeur ? (je le suis encore depuis 3 mois)

PS : Je remplie toutes les autres conditions de Naturalisation (sauf que je suis au chômage...)

Par **lynda@**, le **01/01/2021** à **12:30**

Bonjour,

Je suis dans la même situation que toi et je souhaiterais savoir si tu as enfin pu être naturalisé.

Merci.

Par **Visiteur**, le **01/01/2021** à **14:03**

Bonjour

Un préfet peut ajourner une demande de naturalisation en raison du caractère incomplet de l'insertion professionnelle du requérant, mais si vous êtes au chômage indemnisé, c'est que votre situation professionnelle antérieure vous en a procuré le droit... et votre dossier doit être regardé dans sa globalité et non uniquement à l'instant de votre demande.

En cas de recours, il apparaît que le Ministère serait plus "flexible", c'est donc un espoir de voir pris en considération l'ensemble du parcours professionnel du requérant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés